



Annulation d adoption simple

Par **petiote**, le **09/01/2014 à 16:02**

bonjour je voudrais savoir comment et ou me tourner pour faire annuler mon adoption simple ;j ai 36 ans et cela fait environ 5 ans que je suis adoptée;je suis née sous le nom de mon géniteur car mes parents étaient mariés j ai subis une relation incestueuse de l age de 6 ans jusqu'à mes 10 ans ; l affaire a été jugée a mes 18 ans il a été condamné à plusieurs année de prison comme il avait été naturalisé français en épousant ma mère il a été privé de ses droits civile et civique et la naturalisation lui a été retirée ;malheureusement il s est remarié en prison et a retrouvé sa naturalisation nous n avons pas demandé de périmètre de sécurité pour moi donc a sa sortie il se postait devant chez moi et je n avais aucun recours d après les policiers;nous avons donc déménagé et j ai demandé au compagnon de ma mère de m adopter afin de changer de noms de famille que je ne supportais plus d ailleurs.malheureusement il boit beaucoup on ne se parle plus depuis 2 ans car pendant des vacances familiales il était encore alcoolisé et ma insulté et voulait me frapper devant mes enfants il a donc fallut que je parte de bretagne la nuit et sous la pluie avec les enfants pour revenir en haute marne;il a d ailleurs déjà eut son permis de conduire retiré car il boit avant de prendre le volant et il refuse de se soigner ,de faire une cure;ce jour la il m a également dit d aller mourir;cette situation me pèse voila pourquoi je voudrais annuler cette adoption simple et je voudrais savoir si je peux enlever son noms et prendre le noms de jeune fille de ma mère qu elle réutilise depuis son divorce de mon géniteur; merci pour tout